



Réunion du Comité Syndical

du 15 juin 2011

CS - 2.03

Approbation du Bulletin Officiel du 20 avril 2011

Le quinzième jour du mois de juin de l'année deux mil onze à dix-huit heures, les membres du Comité Syndical du S.E.R.T.R.I.D. (Syndicat mixte d'Etudes et de Réalisations pour le Traitement Intercommunal des Déchets), dont le nombre en exercice, titulaires et suppléants est de trente, légalement convoqués, se sont réunis au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., sous la présidence de Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI, président.

Etaient présents :

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Robert DEMUTH, Daniel FEURTEY, Denis JEANGERARD, Leouahdi Selim GUEMAZI, Pascal MARTIN

S.I.C.T.O.M. : MM. Marcel GRAPIN, Gérard GUYON, Roger-Serge TOUPENCE

- Délégués suppléants avec voix délibératives :

C.A.B. : M. Pierre BOUCON

S.I.C.T.O.M. : NEANT

- Délégués suppléants sans voix délibératives :

C.A.B. : NEANT

S.I.C.T.O.M. : M. Jean-Pierre SALVADOR

Le quorum est atteint : 9 présents



Etaient excusés

- Délégués titulaires :

C.A.B. : MM. Pierre SANTOSILLO, Jean-Claude MATHEY, Jean MONNIER, Jean-François ROOST

S.I.C.T.O.M. : MM. Hervé GRISEY, Roger GAUGLER, Mme. Alexia LAVALLEE
Pouvoir : Mme. Alexia LAVALLEE à M. Marcel GRAPIN

- Délégués suppléants :

C.A.B. : MM. Yves DRUET, Claude GIRARD, Dominique RETAILLEAU, Jean-Pierre DEMARCHE, Jean-Claude MARTIN, Louis HEILMANN, Olivier MICHAU, Mme. Céline RAIGNEAU

S.I.C.T.O.M. : MM. Roland GERMAIN, Thierry STEINBAUER, Alain FIORI, Didier SANSIG, Jacques REUILLARD



Réunion du Comité Syndical

du 15 juin 2011

RAPPORT

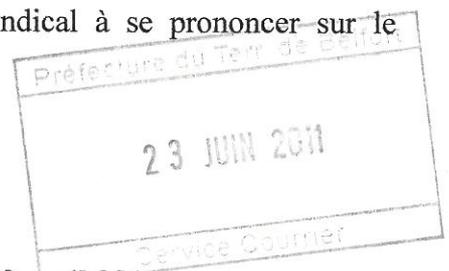
CS – 2.03

Présenté par M. Leouahdi Selim GUEMAZI
Président

**Approbation du Bulletin Officiel
du 20 avril 2011**

Approbation du Bulletin Officiel du 20 avril 2011

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à se prononcer sur le Bulletin Officiel du mercredi 20 avril 2011.



A L'UNANIMITE, le Comité Syndical :

- **ADOPTE le Bulletin Officiel du mercredi 20 avril 2011**

Ainsi délibérée au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 15 juin 2011 ladite délibération ayant été affichée par extrait le 23 JUIN 2011 conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Dépôt en Préfecture le 23 JUIN 2011

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Leouahdi Selim GUEMAZI